

Service : Pôle Ressources et Appui au Pilotage

ARRETE ARS/PRAP/ n° 971-2018-06-18-003 / CSA

Portant rectification de la composition de la Conférence
de la Santé et de l'Autonomie de la Guadeloupe,
Saint-Barthélemy et Saint-Martin

**LA DIRECTRICE DE L'AGENCE
DE SANTE DE LA GUADELOUPE,
SAINT BARTHELEMY ET SAINT-MARTIN**

<<<>>>

Vu le code de la Santé Publique et notamment ses articles L. 1432-4, L.1434-3, L.1434.4 et L 1434-17 ;

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu l'ordonnance n° 2010-331 du 25 mars 2010 portant extension et adaptation aux collectivités régies par l'article 74 de la constitution à la Nouvelle Calédonie, aux Terres Australes et Antarctiques françaises ainsi qu'à la Réunion et à la Guadeloupe des dispositions de la loi n° 2009-879 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le Décret n° 2010-345 du 31 mars 2010 portant adaptation des dispositions réglementaires prises pour l'application du titre III du livre IV du code de la santé publique à la Guadeloupe, à la Réunion, à Mayotte, à Saint Barthélemy, à Saint Martin et à Saint Pierre et Miquelon ;

Vu le décret n° 2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu le décret n° 2010-765 du 7 juillet 2010 portant adaptation des dispositions réglementaires prises pour l'application du titre III du livre IV du code de la santé publique à la Guadeloupe, à la Réunion, à Mayotte, à Saint Barthélemy, à Saint Martin et à Saint Pierre et Miquelon ;

Vu le décret n° 2010-938 du 24 août 2010 modifiant des dispositions relatives aux commissions de coordination des politiques publiques de santé, aux conférences de territoire et à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu le décret n° 2014-637 du 18 juin 2014 relatif à la désignation des membres des unions régionales des professionnels de santé au sein des conférences régionales de la santé et de l'autonomie et des conférences de territoire ;

Vu l'instruction ministérielle SG/2014/75 du 19 mars 2014 relative au renouvellement des conférences régionales de santé et de l'autonomie ;

Vu l'arrêté ARS/PSTR n° 591-2014/CSA du 21 octobre 2014, fixant la composition de la Conférence de la Santé et de l'Autonomie de la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin ;

Vu l'arrêté ARS/PSTR/N° 634 du 17 novembre 2014 portant rectification de la composition de la Conférence de la Santé et de l'Autonomie de la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin ;

Vu l'arrêté ARS/PSTR/N° 681 du 1^{er} décembre 2014 portant rectification de la composition de la Conférence de la Santé et de l'Autonomie de la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin ;

Vu l'arrêté ARS/PRAP/N° 251 du 26 mai 2015 portant rectification de la composition de la Conférence de la Santé et de l'Autonomie de la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin ;

Vu l'arrêté ARS/PRAP/N° 398 du 22 juillet 2015 portant rectification de la composition de la Conférence de la Santé et de l'Autonomie de la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin ;

Vu l'arrêté ARS/PRAP/N° 625 du 14 septembre 2015 portant rectification de la composition de la Conférence de la Santé et de l'Autonomie de la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin ;

Vu l'arrêté ARS/PRAP/N° 654 du 8 octobre 2015 portant rectification de la composition de la Conférence de la Santé et de l'Autonomie de la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin ;

Vu l'arrêté ARS/PRAP/N° 676 du 22 octobre 2015 portant rectification de la composition de la Conférence de la Santé et de l'Autonomie de la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin ;

Vu l'arrêté ARS/PRAP/N° 26 du 13 janvier 2016 portant rectification de la composition de la Conférence de la Santé et de l'Autonomie de la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin ;

Vu l'arrêté ARS/PRAP/N° 59 du 3 février 2016 portant rectification de la composition de la Conférence de la Santé et de l'Autonomie de la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin ;

Vu l'arrêté ARS/PRAP/N° 82 du 18 février 2016 portant rectification de la composition de la Conférence de la Santé et de l'Autonomie de la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin ;

Vu l'arrêté ARS/PRAP/N° 139 du 31 mars 2016 portant rectification de la composition de la Conférence de la Santé et de l'Autonomie de la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin ;

Vu l'arrêté ARS/PRAP/N° 442 du 2 août 2016 portant rectification de la composition de la Conférence de la Santé et de l'Autonomie de la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin ;

Vu l'arrêté ARS/PRAP N° 971-2016-09-13-002 du 13 septembre 2016 portant rectification de la composition de la Conférence de la Santé et de l'Autonomie de la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin ;

Vu l'arrêté ARS/PRAP N° 971-2016-11-03-003 du 3 novembre 2016 portant rectification de la composition de la Conférence de la Santé et de l'Autonomie de la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin ;

Vu l'arrêté ARS/PRAP N° 971-2016-11-16-001 du 16 novembre 2016 portant rectification de la composition de la Conférence de la Santé et de l'Autonomie de la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin ;

Vu l'arrêté ARS/PRAP N° 971-2016-11-25-004 du 25 novembre 2016 portant rectification de la composition de la Conférence de la Santé et de l'Autonomie de la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin ;

Vu l'arrêté ARS/PRAP N° 971-2016-12-30-001 du 30 décembre 2016 portant rectification de la composition de la Conférence de la Santé et de l'Autonomie de la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin ;

Vu l'arrêté ARS/PRAP N° 971-2017-07-18-002 du 18 juillet 2017 portant rectification de la composition de la Conférence de la Santé et de l'Autonomie de la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin ;

Vu l'arrêté ARS/PRAP N° 971-2017-11-10-001 du 10 novembre 2017 portant rectification de la composition de la Conférence de la Santé et de l'Autonomie de la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin ;

Vu l'arrêté ARS/PRAP N° 971-2018-01-11-008 du 11 janvier 2018 portant rectification de la composition de la Conférence de la Santé et de l'Autonomie de la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin ;

Vu l'arrêté ARS/PRAP N° 971-2018-03-09-11-002 du 9 mars 2018 portant rectification de la composition de la Conférence de la Santé et de l'Autonomie de la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin ;

Vu l'arrêté ARS/PRAP N° 971-2018-04-19-002 du 19 avril 2018 portant rectification de la composition de la Conférence de la Santé et de l'Autonomie de la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin ;

Vu la modification de la représentation de l'IREPS en date du 24 mai 2018 ;

ARRETE

Article 1^{er} : La composition de la Conférence de la Santé et de l'Autonomie de la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin est rectifiée ainsi qu'il suit :

Collège 6 – Représentants des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé

- **Titulaire** : Mme Marie-Eve ARNAUD, secrétaire du conseil d'administration de l'IREPS
- **Suppléant** : Mme Myriam CHOLLET, GIP RASPEG

Article 2 : La liste des membres de la Conférence de la Santé et de l'Autonomie de la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin est établie conformément au tableau annexé.

Article 3 : La Directrice du Pôle Ressources et Appui au Pilotage de l'Agence de Santé de la Guadeloupe, Saint Martin et Saint Barthélemy est chargée de l'exécution du présent arrêté. Le présent arrêté fera l'objet d'une publication au Registre des Actes Administratifs.

Gourbeyre, le 18 JUIN 2018
La Directrice Générale

Valérie DENUX

CONFERENCE DE LA SANTE ET DE L'AUTONOMIE

COLLEGE	REPRESENTATION	Tit/Suppl	Civilité	NOM	PRENOM	ORGANISME - FONCTION
	PRESIDENT CSA		M.	BERTHELOT	Henri	
1 - Représentations collectivités territoriales	a) Conseil Régional	Titulaire	M.	THEOPHILE	Dominique	Conseiller Régional
		Suppléant	M.	COURTOIS	Jean-Philippe	Conseiller Régional
		Titulaire	Mme	PETRO	Corinne	Conseillère Régionale
		Suppléant	M.	BARDAIL	Jean	Conseiller Régional
		Titulaire	Mme	DAGONIA	Sylvie	Conseillère Régionale
		Suppléant	Mme	LINON	Jennifer	Conseillère Régionale
	b) Collectivité Territoriale St-Barthélemy		M.	Président de la Collectivité Territoriale		
				représentant		
	c) Collectivité Territoriale St-Martin	Titulaire	M.	RIBOUD	Dominique	Conseiller Territorial St-Martin
		Suppléant	M.	LAKE	Ambroise	Conseiller Territorial St-Martin
		Suppléant	Mme	MANUEL-PHILIPS	Claire	Conseillère Territoriale St-Martin
	d) Conseil Départemental	Titulaire	Mme	ETZOL	Maryse	Conseillère Départementale
		Suppléant	M.	DULAC	Daniel	Conseiller Départemental
	e) Groupement de Communes	Titulaire	M.	SAPOTILLE	Jocelyn	Président CANBT
		Suppléant	Mme	ALEXANDRE-ALEXIS	Maryse	CASBT
		Titulaire	Mme	GUIOUGOU-FIRPION	Eliane	6ème Vice Présidente CAP EXCELLENCE
		Suppléant	M.	SEVERIEN	José	Conseiller Communautaire Communauté Communes Riviéra du Levant
		Titulaire	Mme	LARNEY	Maddy	Communauté Communes Marie Galante
		Suppléant	M.	ANZALA	Jean	CANGT
	f) Communes	Titulaire	Mme	VAINQUEUR-CHRISTOPHE	Hélène	Maire de Trois-Rivières
		Suppléant	Mme	PETRO	Sonia	Adjointe au Maire de Basse-Terre
		Titulaire	M.	PLANTIER	Emile Rolland	Maire de Vieux-Fort
		Suppléant	Mme	UNIMON	Jocelyne	Adjointe au Maire de Petit-Bourg
		Titulaire	Mme	JASMIN	Victoire	Adjointe au Maire de Morne-à-l'Eau
		Suppléant	Mme	GUILLAUME	Stella	Conseillère Municipale du Moule

2 - Représentants des usagers de service de santé ou médico-sociaux	a) Associations agréées de santé	Titulaire	M.	FOUCAN	Pierre	Vice Président du Comité Guadeloupe de la Ligue contre le Cancer
		Suppléant	M.	ARCONTE	Martial	Président du Comité Guadeloupe de la Ligue contre le Cancer
		Titulaire	M.	BRAVO	Alain	Association Patients Dialysés et Transplantés
		Suppléant	Mme	AMBROISE	Nathalie	Présidente de l'Association J'Existe
		Titulaire	Mme	TIROLIEN	Marie-France	Guadeloupe Espoir Drépanocytose
		Suppléant	Mme	LANDRY	Rachelle	Guadeloupe Espoir Drépanocytose
		Titulaire	Mme	EROSIE-BERNARD	Nadège	UDAF
		Suppléant	M.	REGENT	Abel	UDAF
		Titulaire				
		Suppléant	M.	MINATCHY	Jacques	Directeur de l'association Entraide Gwadeloup'
		Titulaire	M.	LE MAISTRE	François	France Alzheimer Guadeloupe
		Suppléant	Mme	EUGENIE	Marie-Hélène	France Alzheimer Guadeloupe
	b) Associations de retraités et personnes âgées	Titulaire	Mme	EDOUARD-DURIZOT	Elvire	Vice Présidente du CODERPAG
		Suppléant	M.	BECSANGELE	Lucien	2ème Vice Président du CODERPAG
		Titulaire	M.	DINART	Bertin	Vice Président Association l'Ancre d'Or (CODERPAG)
		Suppléant				
	c) Associations de personnes handicapées dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée	Titulaire	Mme	LEBLANC	Solange	Fédération des Associations pour l'Insertion des Guadeloupéens Handicapés (FAIGH)
		Suppléant				
		Titulaire	Mme	PELAGE	Nadine	APAEI
		Suppléant				
3 - Représentants des conférences de territoire	Conférence de Territoire Centre	Titulaire	Mme	LIN	Odile	Directrice EHPAD Le Paradis des Aînés
		Suppléant	M.	BENJAMIN	Alain	Association AGAPA Le Quadrille
	Conférence de Territoire Sud Basse Terre		Mme	DEVILLERS	Danièle	
	Conférence de Territoire Iles du Nord	Titulaire	M.	MORENO	Francisco	Directeur du CH Saint-Martin
		Suppléant	M.	BLANCHARD	Christophe	Directeur adjoint Chef de pôle administratif et logistique CH Saint-Martin

4 - Partenaires sociaux	a) Organisation syndicales de salariés représentatives	Titulaire	M.	BELAIR	Philippe	FSAS-CGTG
		Suppléant	M.	ONAPIN	Georges	FSAS-CGTG
		Titulaire	M.	KANCEL	Alain	FGS-FO
		Suppléant	M.	SAMSON	Pascal	FGS-FO
		Titulaire	Dr	BESSIERES	Alain	CFE-CGC
		Suppléant	M.	BOUCHER	Christian	CFE-CGC
		Titulaire	Mme	LANCASTRE-JUMINER	Marie-Laure	CFDT
		Suppléant	Mme	PETIT	Angèle	CFDT
		Titulaire	Mme	SAHAI	Lucette	UNSA Santé Guadeloupe
		Suppléant	Mme	PAULINE	Christiane	UNSA Santé Guadeloupe
	b) Organisations professionnelles d'employeurs représentatives	Titulaire	M.	KASSIS	Jean	CGPME
		Suppléant	M.	RENE	Anthony	CGPME
		Titulaire	M.	MONPIERRE	Alex	Président UNAPL (Région Guadeloupe)
		Suppléant	Mme	CAPET	Maguy	UNAPL
		Titulaire	M.	GROUT	Christophe	UDE-MEDEF
		Suppléant	Mme	GRISONI	Maxette	Présidente FDSEA
	c) Organisations syndicales représentatives des artisans, commerçants et professions libérales	Titulaire	M.	NAGAPIN	Henri	Chambre de Commerce et d'Industrie de Pointe-à-Pitre
		Suppléant	Dr	SAINTE-LUCE	Pierre	Chambre de Commerce et d'Industrie de Pointe-à-Pitre
	d) Organisations syndicales représentatives des entreprises et exploitants agricoles	Titulaire	Mme	DOLLIN	Claudie	Chambre d'Agriculture de Guadeloupe
		Suppléant	M.	RUPAIRE	Harry	Chambre d'Agriculture de Guadeloupe
5 - Représentants des acteurs de la cohésion sociale et de la protection sociale	a) Associations oeuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité	Titulaire	Mme	CROTET	Virginie	Responsable de service à l'APAPED
		Suppléant				Croix Rouge
		Titulaire	M.	CURIER	Claude	Directeur Général Adjoint Acajou Nouvelles Alternatives
		Suppléant	Mme	SAGET	Mylène	Acajou Nouvelles Alternatives
	b) Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail	Titulaire	M.	BERTHELOT	Henri	Membre du CA de la Caisse Générale de Sécurité Sociale de Guadeloupe
		Suppléant	Mme	DIMAN	Delile	Caisse Générale de Sécurité Sociale de Guadeloupe
		Titulaire	M.	JANKY	Doctrové	Président du CA de la Caisse Générale de Sécurité Sociale de Guadeloupe
		Suppléant	Mme	GASPARD	Geadesse	Caisse Générale de Sécurité Sociale de Guadeloupe
	c) Caisse d'allocations familiales	Titulaire				
		Suppléant				
	d) Mutualité Française	Titulaire	M.	LEGRAVE	Jean-Denis	Mutualité Française
		Suppléant	M.	SANDOZ	Michel	Mutualité Française

6 - Représentants des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé	a) Services de santé scolaire et universitaire	Titulaire	Dr	EZELIN	Armelle	Médecin Conseiller Technique - Rectorat
		Suppléant	Dr	DUBOIS-AIRA	Claude	Médecin Education Nationale LPO Ducharmoy - Saint-Claude
		Titulaire	M.	ROBELOT	Patrick	Infirmier conseiller technique - Rectorat
		Suppléant	Mme	DELLAN LUBIN	Yvelise	Infirmière collège Général de Gaulle - Le Moule
	b) Santé au travail	Titulaire				
		Suppléant				
		Titulaire				
		Suppléant				
	c) Services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile	Titulaire	M.	GALANTINE	Louis	Conseiller Départemental
		Suppléant	M.	ANSELME	Jacques	Conseiller Départemental
		Titulaire				
		Suppléant	Dr	LEON	Didier	Conseil Départemental
	d) Organismes oeuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé dont un oeuvrant dans le domaine médico-social ou de la cohésion sociale	Titulaire				
		Suppléant	Dr	BACHELIER-BILLOT	Catherine	AGWADEC
		Titulaire	Mme	ARNAUD	Marie-Eve	Secrétaire du CA de l'IREPS
		Suppléant	Mme	CHOLLET	Myriam	GIP RASPEG
	e) Organismes oeuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement et de la recherche	Titulaire	Mme	BRUNO	Geneviève	Présidente de l'ORSAG
		Suppléant	Dr	CHÂTEAU-DEGAT KANGAMBEGA	Walé	Vice Présidente de l'ORSAG
	f) Associations de protection de l'environnement agréées au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement	Titulaire	M.	BRUN	Paul	Club des Montagnards
		Suppléant	M.	BERRY	Gérard	Président de l'organisation des guides de montagne de la Guadeloupe
	g) Saint-Barthélemy	Titulaire				
		Suppléant				
	h) Saint-Martin	Titulaire				
		Suppléant				

7 - Représentants des offreurs des services de santé	a) Etablissements publics de santé dont au moins 3 présidents de CME de CH et de CHU et psychiatrie	Titulaire	Dr	ETIENNE-JULAN	Maryse	Chef de Service Drépanocytose au CHU
		Suppléant				
		Titulaire				
		Suppléant	Mme	LARIFLA	Marlène	Directrice CH Maurice Sebbane
		Titulaire	Pr	DUFLO	Suzy	Présidente CME - Centre Hospitalier de Pointe à Pitre
		Suppléant	Dr	LACAVE	Lucien	Président CME - Hôpital Capesterre Belle Eau
		Titulaire	Dr	MATTERA	Didier	Président CME Centre Hospitalier de Basse-Terre
		Suppléant				
		Titulaire	Dr	EYNAUD	Michel	Président CME - Centre Hospitalier Montéran
		Suppléant	Dr	JEFFRY	Louis	Président CME - Centre Hospitalier Saint-Martin
	b) Etablissements privés de santé à but lucratif dont au moins 1 président de CME	Titulaire	M.	POLIENOR	Fabrice	Directeur Clinique Nouvelles Eaux-Marines
		Suppléant	Mme	SADOINE-GABRIEL	Viviane	Directrice Clinique La Violette
		Titulaire	Dr	CLOTILDE	Jean-Pierre	Président de CME - Clinique les Nouvelles Eaux-Marines
		Suppléant				
	c) Etablissements privés à but non lucratif dont au moins 1 président de CME	Titulaire	Mme	MOUTOU	Sylvie	Directrice Générale AUDRA
		Suppléant	Mme	GIRARD-DUGAMIN	Laure	Association Accueil Le Bel Age (FEHAP)
		Titulaire	Dr	MERAULT	Henri	AUDRA
		Suppléant	Mme	ALBERT	Joëlle	Centre Accueil de jour Zicak (FEHAP)
	d) Etablissements d'hospitalisation à domicile	Titulaire	M.	TOURNEBIZE	Sébastien	Clinique de Choisy
		Suppléant	M.	REINETTE	Victor	CH Gériologique du Raizet (FNEHAD)
	e) Personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées	Titulaire	Mme	HAMOUSIN-METREGISTRE	Roberte	Déléguée régionale et Présidente - ADSEA
		Suppléant	Mme	CITEE-SABLON	Line	Directrice Générale - ADSEA
		Titulaire	M.	BLOMBO	Joseph	Directeur Général AGIPSAH
		Suppléant	M.	LAQUITAINE	Eric	1er président AGIPSAH
		Titulaire	M.	DOYON	Serge	Vice Président AGSPH
		Suppléant	M.	BOUNET	Alexandre	Président AGSPH
		Titulaire	M.	MARCHEGUAY	Didier	Directeur Territorial ALEFPA (FEHAP) IME Denis Forestier
		Suppléant	M.	CAILLOUX	Michel	Directeur ESAT La Ravine Bleue (ALEFPA)
	f) Personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées	Titulaire	Mme	SAINT-CLAIR	Emmanuella	Association œuvres Saint-Joseph de Cluny - Service de soins "arc en ciel"
		Suppléant	Mme	OLIME	Annick	Alliance Antillaise - Service Les Pervenches (ADESSADOMICILE)
		Titulaire	M.	SAHAI	Hélain	Responsable d'entité SSIAD GWA SANTE
		Suppléant	Mme	DORVILLE	Marie-Flore	Responsable d'entité SSIAD MEDIPLUS SOINS
		Titulaire	M.	SILO	Robert	(FEHAP) Résidence Senior "Les Flamboyants"
		Suppléant	M.	GEDEON	Thélème	Association Accueil Le Bel Age
		Titulaire	M.	TOLY	Jean-Claude	Directeur du Centre Hospitalier Gériologique du Raizet
		Suppléant	Mme	LAFAGES-VITALIS	Dominique	UROSAP GUA 971
	g) Institutions accueillant des personnes en difficulté sociale	Titulaire	Mme	ROUIN	Isabelle	Directrice Générale Maison Saint-Vincent de Paul
		Suppléant	Mme	LUDGER	Marie-Line	Directrice Administrative Maison Saint-Vincent de Paul
	h) Responsables des centres de santé, maisons de santé et pôles de santé	Titulaire	M.	REINETTE	Pierre	Président de l'AGREXAM
		Suppléant	Dr	DULORME	Frédérique	Pédiatre - MSP Lamentin
	i) Réseaux de Santé	Titulaire	Mme	MEURY	Pierrette	Réseau KARUKERA ONCO
		Suppléant	Mme	DOL	Mireille	Réseau KARUKERA ONCO
	j) Associations de permanence des soins intervenant dans le dispositif de permanence des soins	Titulaire	Dr	GBENOU	Jean-Claude	ADGUPS et Centre de Santé
		Suppléant	Dr	HAMOT	Enna	

k) Médecins responsables de SAMU ou SMUR	Titulaire	Dr	PELCZAR	Stéphane	SMUR - Centre Hospitalier Basse Terre
	Suppléant	Dr	PORTECOP	Patrick	SAMU - CHU
l) Transporteurs sanitaires	Titulaire	M.	LASSERRE	Franck	Président SIAGETS
	Suppléant	M.	JARNAC	Patrick	Président ATSU
m) Services départementaux d'incendie et de secours	Titulaire	M.	CALIFER	Elie	Conseiller Départemental
	Suppléant	M.	DARTRON	Jean	Conseiller Départemental
n) Organisations Syndicales représentatives de médecins des établissements publics de santé	Titulaire	Dr	SAINLO	Claude	Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers
	Suppléant 1	Dr	PAQUIS	Jean	Confédération des Praticiens hospitaliers
	Suppléant 2	Dr	HARDY	Sabah	Confédération des Praticiens hospitaliers
o) Unions régionales des professionnels de santé	Titulaire	Dr	URSULE	Guy	URPS Médecins
	Suppléant	Dr	DOENS	Marie-Hélène	URPS Médecins
	Titulaire	Dr	ZIMBAN	Alain	URPS Médecins
	Suppléant	Dr	SEJOR-PELIS	Simone	URPS Médecins
	Titulaire	M.	DOLLIN	Patrick	URPS Infirmiers
	Suppléant	Mme	VAGAO	Nadya	URPS Infirmiers
	Titulaire	M.	LOLLIA	Pierre-Alain	URPS Masseurs-kinésithérapeutes
	Suppléant	M.	HALLEY	Jean-Philippe	URPS Pédiatres-Podologues
	Titulaire	M.	BERRY	Olivier	URPS Pharmaciens
	Suppléant	Mme	HIPPOMENE	Sandrine	URPS Biologistes
	Titulaire	Dr	CABERTY	Jacqueline	URPS Chirurgiens-Dentistes
	Suppléant	Mme	BAPTISTE	Daniela	URPS Sages-Femmes
p) Ordre des médecins	Titulaire	Dr	CANOPE	David	Conseil Départemental Ordre des médecins
	Suppléant	Dr	FAURE	Jean-Marie	Conseil Départemental Ordre des médecins
q) Internes	Titulaire	M.	HERTAULT	Hugo	Interne de spécialité
	Suppléant				
8 - Personnalité(s) qualifiée(s)		Dr	JOSEPH	Henry	Docteur en pharmacognosie
		M.	CAZOMONT	Samuel	Ecole de Prévention et de Civisme

**Membres Voix
Consultative**

Préfete déléguée de St Barthélemy, St Martin

Président du Conseil Economique et Social

Recteur de l'académie de Guadeloupe

Direction des Affaires Culturelles

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Direction de la Mer

Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

Direction Régionale des Finances Publiques

DGARS

Président RSI Antilles Guyane